

Réflexions sur la personnalisation du pouvoir

par G. BURDEAU,

Professeur à la Faculté de droit et des sciences économiques de Paris.

★

S'il était besoin d'illustrer la nécessité de la recherche fondamentale en science politique, une excellente preuve en serait fournie par le désarroi provoqué, chez les politicologues, par le phénomène qualifié de personnalisation du Pouvoir. On sent bien qu'il revêt un caractère insolite, mais, faute de normes auxquelles le comparer, on hésite sur la signification qu'il convient de lui attribuer. Bien plus, on ne sait pas comment le définir car, habitué à ne tenir pour scientifiquement valable que l'analyse de faits directement enregistrables, on se trouve en présence d'une masse d'observations bonnes à justifier de multiples descriptions, mais inaptes à fournir l'unité de critère indispensable pour fonder une définition. Enfin, le souci de ne pas s'éloigner du fait empêche la politicologue de prendre de la hauteur. Enfermé dans l'actualité, il en subit l'influence passionnelle. Pour lui, la personnalisation du Pouvoir n'a d'autres dimensions que l'homme qui en bénéficie. C'est Khrouchtchev ou Kennedy, de Gaulle, Adenauer, Bourguiba, Ben Gourion, Nasser, Castro, Nehru, N'Krumah et autres leaders d'Afrique, du moyen et de l'Extrême-Orient, bref une galerie de portraits où il n'est pas un homme politique qui ne brûle, en secret, de se voir exposé. Mais ces portraits sont brossés dans le style du jour. L'observateur croit regarder, mais, à son insu, c'est le milieu qui oriente son regard, ce sont ses humeurs qui observent.

Sans contester l'intérêt des enseignements ainsi recueillis, puisque c'est d'eux que doit évidemment procéder tout effort de systématisation, nous voudrions prendre quelque recul pour tenter de

situer le phénomène dans l'univers politique. Cessant d'être cet accident ou ce fait-divers à la mode dont nous entretenons la chronique, il apparaîtrait alors comme une pièce maîtresse d'un monde dont il reçoit sa signification profonde et sur la nature duquel, en retour, il nous permet de projeter quelques lumières révélatrices. Ainsi, parallèlement aux observations fructueuses dont elle fait l'objet (1) il nous semble opportun d'user de la personnalisation du Pouvoir comme d'un prétexte à hypothèses. D'avance, je prie le lecteur d'en excuser la hardiesse ou la puérité.

Personnalisation et définition du Pouvoir.

Il est un point, d'abord, à propos duquel la réapparition du pouvoir sous les traits d'un homme fournit à la science politique la confirmation d'une de ses données fondamentales, à savoir que le Pouvoir ne se confond pas nécessairement avec la personne de celui qui l'exerce. Il est clair, en effet, que la personnalisation du Pouvoir ne susciterait pas l'émotion que l'on sait si elle n'apparaissait comme un phénomène aberrant. Si on la juge telle, n'est-ce point parce qu'elle va à

(1) Voy. A. MABILEAU, *La personnalisation du Pouvoir dans les gouvernements démocratiques*, Rev. franç. de sc. pol., mars 1960; F. BOURRICAUD, *Esquisse d'une théorie de l'autorité*, 1961, qui développe le thème analysé par le même auteur dans un article de la Rev. franç. de sc. pol. (septembre 1953) sur la *Sociologie du leadership*. On consultera également les comptes rendus et rapports présentés à plusieurs colloques: celui du Congrès pour la liberté de la culture (Berlin, 1959); celui de la semaine internationale de WAGENINGEN (1960) consacré au Leadership et celui organisé à l'Université de Dijon, en mars 1962, par l'Association française de science politique sur le thème de la personnalisation du Pouvoir.

l'encontre de ce qu'on l'on tient pour normal, c'est-à-dire l'existence d'un Pouvoir abstrait et désincarné dont les gouvernants exercent sans doute les prérogatives, mais qui, en aucun cas, ne se confond avec eux ? Cette vérification par a contrario de la nature conceptuelle du Pouvoir n'est pas superflue. De nombreux politicologues, par souci de ne pas s'aventurer dans le domaine incertain de l'abstraction, prétendent n'étudier le Pouvoir qu'à travers les faits qui le révèlent. Nous savons maintenant que ce réalisme n'était qu'une attitude. De même qu'une déception laisse entrevoir la petite fleur bleue chez les hommes qui affectent de traiter l'amour comme un simple phénomène physiologique, de même il a suffi qu'un chef dise : « le Pouvoir c'est moi » pour que, oubliant leur soumission méthodologique au concret, les politicologues dénoncent l'outrecuidance de la proposition.

C'est donc bien que, pour eux, le Pouvoir est autre chose que la figure tangible qui l'extériorise. Nous n'en avons jamais douté ; mais il est salutaire, pour la science politique, que la crise du Pouvoir ait rétabli l'unité entre tous ceux (les réalistes et les autres) qui en font l'objet de leur étude.

Unité du phénomène.

Personnalisation, personnification, individualisation, ces termes ne sont sans doute pas absolument équivalents, mais les nuances qui les distinguent sont trop sujettes à interprétations subjectives pour pouvoir utilement servir d'instrument d'analyse. De même, historiquement, la personnalisation revêt des traits différents selon les circonstances qui l'ont provoquées. Tantôt, comme en France, elle est une réaction contre un émiettement de l'autorité imputable à un mauvais régime des partis, tantôt, c'est le cas aux Etats-Unis, elle résulte de l'accession du pays à des responsabilités internationales écrasantes et auxquelles on considère que le jeu anonyme des institutions ne saurait faire face, tantôt encore c'est l'ampleur de la tâche de reconstruction intérieure qui la motive et ici, c'est l'expérience allemande qui s'impose, tantôt aussi elle est un produit de l'idéologie jointe au système du parti unique, comme c'est le cas dans les pays communistes, tantôt enfin elle apparaît comme la conséquence du manque d'hommes et de l'inacoutumance à une vie politique encadrée

par les procédures constitutionnelles, déficiences caractéristiques de tous les Etats en voie de développement. Il arrive même que la personnalisation ne soit qu'un effet de mimétisme dans des pays qui n'entendent pas laisser aux autres le privilège de jouir d'un chef prestigieux. C'est alors de la personnalisation artificielle : l'artifice atteint d'ailleurs son comble lorsque, inexistante en fait, elle est imaginée par des journalistes soucieux d'agrémenter par le *human interest* l'aridité de leurs commentaires. Le cas de M. Mac Millan illustre parfaitement ce procédé de la personnalisation journalistique.

La diversité de ces cas serait de nature à décourager la synthèse s'il n'apparaissait évident que, derrière les circonstances particulières, joue tout un champ de forces qui, partout, tend à dégager le Pouvoir de l'anonymat où il était tenu naguère et à donner aux gouvernés le sentiment que, désormais, leur avenir est moins tributaire d'institutions abstraites que de volontés humaines. Il est donc permis de considérer dans son unité globale le fait qui retient notre attention et qui présente une nouveauté et une originalité suffisante pour sensibiliser l'opinion et susciter, chez les spécialistes de la science politique, un intérêt qui ne semble pas près de s'éteindre.

Les critères de la personnalisation.

Avant de chercher à en préciser le sens, il est de bonne méthode d'identifier le phénomène. Plusieurs critères ont été retenus. Pour certains observateurs, la personnalisation du Pouvoir se révélerait par l'insistance avec laquelle les noms des personnalités politiques reviendraient dans les déclarations officielles, la presse, les conversations particulières. La personnalisation serait alors le signe d'une concrétisation de l'activité politique, telle que la fonction s'effacerait derrière son titulaire, le rôle derrière l'interprète. Il n'est pas besoin d'une longue enquête pour vérifier cette assertion : la lecture des journaux, l'écoute de la radio équivalent, pour chacun de nous, à la consultation d'un Bottin où, si la déférence l'exige, d'un Gotha politique. Et, ce qui est plus significatif encore, c'est que, lorsque l'actualité jette ses feux sur un coin du monde jusqu'alors épargné par la chronique, immédiatement reporters et speakers personnalisent l'événement : un désordre au Katanga, c'est Tschombé, une révolte au Yemen,

c'est le maréchal Sallal. En négligeant le fait pour mettre en vedette les acteurs, l'informateur ne choisit d'ailleurs pas son style : il se plie au goût ou aux besoins de la clientèle.

Est-ce là cependant chose si nouvelle ? Pour en douter, il suffit de se reporter à l'époque d'intense activité diplomatique qui suivit la première guerre mondiale. Alors, les journaux étaient aussi emplis des noms de Lloyd George, de Briand ou de Stresemann qu'ils le sont aujourd'hui de ceux de Kennedy, de Khrouchtchev, de de Gaulle ou d'Adenauer. Deux siècles plus tôt, lors de cette guerre des farines qui fut un des prodromes de la Révolution (2), croit-on qu'on parlait moins de Necker, de l'abbé Terray ou de Turgot pour discuter, sans référence aux personnes, de la valeur théorique de leurs politiques céréalieres ? Et j'imagine qu'à Rome, les noms de Clodius, de Milon, d'Octave, d'Antoine ou de Lépide devaient, de la même manière, nourrir les passions de la foule en la dispensant d'analyser des programmes et de conjecturer des événements. Certes, les techniques modernes d'information permettent d'offrir à cet appétit un menu plus varié et relevé d'exotisme, mais elles ne l'ont pas créé. Le peuple a toujours exigé des noms pour le Capitole ou la potence. Le phénomène nouveau que constitue la personnalisation du pouvoir n'est donc ni dans cette exigence, ni dans le fait qu'elle est, techniquement, plus largement comblée.

Résiderait-il alors dans l'avènement au pouvoir de puissantes personnalités ? Rien n'est moins évident car, s'il est incontestable que notre temps a vu l'apparition sur la scène politique de quelques figures hors série, on en trouverait aisément de stature identique, sinon supérieure, dans des époques plus anciennes. En face de Kennedy, Lincoln ne fait pas piètre mine ; dans la balance à peser les caractères, le plateau portant Gladstone ou Disraëli n'auront pas de peine à tenir en équilibre celui où l'on aurait installé Mac Millan, même si, pour faire bon poids, on y eût ajouté sir Eden. L'habileté du chancelier Adenauer passe, certes, la mesure commune, mais celle de Stresemann, en des circonstances peut-être plus difficiles, ne fut pas moindre. Le roi Pierre avec ses soldats dans la neige de 1914 vaut Tito dans le maquis. Quant à M. Khrouchtchev, pour lui chercher un homologue, attendons qu'il soit devenu tel qu'en lui-même l'éternité le changera, car c'est alors seule-

ment que nous saurons ce qui, dans son règne fut de lui, du parti ou de l'effort de tout un peuple. Et croit-on que Fidel Castro fasse pâlir Bolivar ou même Miranda ? Comment enfin évoquer le cas de Gaulle sans risquer de tomber dans le genre facile des chansonniers : le déclarer unique ressortirait à la flagornerie et les parallèles que l'on serait tenté d'établir nous entraîneraient vers la parodie. A vrai dire ce petit jeu des comparaisons peut distraire par une après-midi pluvieuse, mais il est totalement gratuit tant sont instables les critères utilisables. Il est d'ailleurs scientifiquement d'autant plus vain que la véritable question est moins de savoir dans quelle mesure les personnalités sont des facteurs de personnalisation, que de rechercher si ce n'est pas la personnalisation qui fait les personnalités.

Quant à assimiler la personnalisation à la concentration du pouvoir, c'est confondre l'effet avec la cause. Lorsque, pour des raisons diverses que nous examinerons tout à l'heure, un homme est parvenu à s'identifier au Pouvoir, c'est alors qu'il s'attache à en monopoliser les prérogatives. Soit parce qu'il élimine effectivement, par une réforme constitutionnelle, les organes qui pourraient lui faire concurrence, soit parce que sa seule présence suffit à les reléguer dans une ombre discrète, il apparaît bien comme l'unique détenteur de la puissance politique. Mais, dans tous les cas, le processus de personnalisation a précédé la concentration. Il en va ainsi même dans le cas de l'avènement légal d'un chef primitivement révolutionnaire : il était déjà le Pouvoir avant d'avoir la possibilité d'en utiliser les instruments. Que les exigences contemporaines de la fonction gouvernementale facilitent le resserrement entre les mains d'un seul de tout l'appareil du commandement, ce n'est pas discutable. Mais si elles favorisent la personnalisation en la présentant comme opportune, elles ne l'engendrent pas. Les exemples ne manquent pas (que l'on songe au Comité de Salut public ou aux Soviets de 1917) d'une autorité puissante qui fut collégiale. Aussi bien convient-il de ne pas exagérer la réalité de la concentration du Pouvoir qu'implique sa personnalisation. Si le pouvoir doit *apparaître* centralisé, point n'est besoin qu'il le soit effectivement. C'est dire que la croyance dans la

(2) Voy. E. FAURE, *La disgrâce de Turgot*, 1961, p. 316 et suiv.

concentration a plus d'importance que sa réalité, ainsi que le prouve l'expérience que nous avons de bien des régimes du Pouvoir personnel où le chef couvre ceux qui disposent de la puissance plus qu'il ne décide lui-même. Le vrai, c'est qu'il est chef par ce qu'il est avant de l'être par ce qu'il fait.

Personnalisation autoritaire et personnalisation populaire.

Ici, toutefois, une distinction s'impose qui ne semble pas avoir retenu, autant qu'elle le mérite, l'attention de la doctrine. En effet, si la personnalisation se traduit toujours par l'incarnation du Pouvoir dans un homme, il faut prendre garde au fait que cette incarnation peut s'accomplir de deux manières.

Elle peut être le résultat de la volonté ou de la chance d'un homme qui, dans le moment où il parvient à imposer son autorité, en exclut tout partage. Il instaure un régime dictatorial sans se soucier des vœux de la population. Il s'agit là de ce que l'on pourrait appeler une personnalisation à la fois technique et autoritaire. Technique puisqu'elle se révèle par une forme particulière de l'exercice de l'autorité : l'élimination complète de toutes les procédures démocratiques. Autoritaire parce qu'elle s'impose d'en haut : c'est de sa propre initiative que le chef prétend personnaliser le Pouvoir à son profit.

Tout autre est le processus de personnalisation que nous qualifierons de sociologique ou populaire. Là, c'est le groupe qui joue le rôle principal. C'est lui qui, par une conjonction de représentations et de symboles, investit le chef d'un « rôle » au sens sociologique du terme, et par lequel il est appelé à « signifier » le Pouvoir. Cette forme de personnalisation peut se produire quelle que soit la nature du régime politique établi et sans exiger une altération des techniques constitutionnelles. Celles-ci demeurent théoriquement en vigueur, seulement, ce ne sont plus elles qui fournissent au chef ou au leader l'énergie qu'il met en œuvre ; elle lui vient du contact direct qui se noue entre lui et la masse des gouvernés. Tout se passe comme si l'autorité gouvernementale, cessant d'être branchée sur les motrices institutionnelles, captait à sa source populaire la force dont s'imprègnent ses décisions.

En tenant compte de la part décisive prise par la collectivité dans ce type de personnalisation, on serait tenté de la considérer comme démocratique si on ne prenait garde qu'elle tend à écarter les deux principes sur lesquels repose le fonctionnement de la démocratie : d'une part, l'existence d'un pouvoir qui accepte de se mettre en discussion, d'autre part, la participation active des citoyens à son exercice. Mieux vaut, par conséquent, parler de personnalisation populaire. Car, populaire, elle l'est incontestablement. C'est le groupe qui la crée : l'homme qui en bénéficie en est le prétexte, non le moteur ; ce qui explique, d'ailleurs que le prétexte soit parfois si anodin qu'on en vient à se demander ce qui vaut à tel individu le périlleux privilège qui lui est accordé. Question aussi vaine que celle qui consiste à s'interroger sur la cause de la « cristallisation » amoureuse dont telle femme, apparemment sans attrait, est l'objet. Dans un cas comme dans l'autre, ce qui est intéressant, ce n'est pas le prétexte, c'est l'élan dont il est le terme accidentel et contingent.

En évoquant ainsi le mystère des affinités ; en nous référant à cette fonction fabulatrice commune aux foules et aux amoureux et qui les porte à privilégier un geste, une attitude, voire un défaut, nous approchons de l'essence de la forme contemporaine de la personnalisation qui réside dans une survalorisation de la réalité par la psychologie collective. En effet, ce qui provoque la curiosité des politicologues, c'est la personnalisation populaire, car c'est elle qui, sans être absolument inédite, a introduit dans le champ de l'observation un phénomène nouveau par son ampleur, et par la rapidité de sa propagation. J'entends bien qu'entre personnalisation autoritaire et personnalisation populaire, le cloisonnement ne saurait être étanche. Le chef qui s'est lui-même imposé ne négligera pas, si les circonstances lui sont favorables, de se faire plébisciter, et, inversement, l'homme en qui le peuple a personnalisé le Pouvoir sera porté (que l'on me pardonne l'expression) à croire que c'est arrivé. L'habitude aidant, il usera des techniques gouvernementales autoritaires, à la fois pour la facilité qu'il y trouve et pour prouver qu'il est bien celui que l'on croit qu'il est. Cependant, malgré ce rapprochement que la vie politique rend inévitable, il importe de maintenir, sur le plan de la typologie, la distinction entre personnalisation autoritaire et personnalisation populaire. C'est la

seconde qui confère son style aux systèmes gouvernementaux contemporains et c'est elle qui va, désormais, nous intéresser.

Les degrés de la personnalisation.

Nous savons que, produit des croyances et de représentations, elle suppose une prédisposition du groupe. Loin d'être un phénomène isolable du milieu où il se produit, elle ne peut être définie qu'en fonction d'un contexte psychosociologique dont elle est un reflet. Intrusion d'un fait social dans la structure du politique, nous découvrons que la personnalisation du Pouvoir est l'expression d'une croyance par laquelle le groupe identifie le Pouvoir avec un homme qui en extériorise les attributs et consent à ce que le destin collectif soit lié par ses décisions parce que ses qualités personnelles en garantissent l'opportunité.

La personnalisation associe donc toujours un homme et une attitude du groupe à son endroit. Mais elle est susceptible de degrés. Le groupe et le chef peuvent se satisfaire d'une personnalisation qui concrétise, en les humanisant, les modalités d'action au Pouvoir. Dans cette hypothèse, ne portant pas atteinte à la traditionnelle assise étatique de l'autorité, la personnalisation n'est qu'une technique d'exercice du pouvoir. Elle peut aussi être beaucoup plus profonde. Affectant le fondement même du pouvoir, elle en fait une propriété personnelle du chef. Elle met alors en cause l'existence de l'institution étatique et jusqu'à la valeur de l'ordre juridique. C'est sous ce double aspect que nous voudrions, maintenant, la considérer.

*
**

A l'origine du phénomène de personnalisation considéré comme une formule de mise en œuvre du Pouvoir il y a, d'abord, bien entendu, des facteurs d'ordre politique. Ainsi, dans les Etats nouveaux d'Afrique ou d'Asie, elle révèle l'inaptitude des gouvernés à concevoir l'autorité autrement que sous les traits du chef qui commande. Privé de l'attrait qu'il doit à l'homme qui l'exerce, marqué par la diversité de ses organes, dilué par le jeu des procédures, le Pouvoir n'atteint pas son objet. C'est une mécanique trop compliquée pour embrayer sur le groupe. Celui-ci ne peut obéir sans acclamer; les institutions sont

impuissantes à susciter son enthousiasme qui se porte, au contraire, spontanément sur un visage ou un discours. Alors la soumission à la règle se double d'une fidélité qui la renforce en la justifiant. On comprend, dès lors, que les constitutions que les jeunes Etats ont adopté au lendemain de leur indépendance n'aient guère trouvé à s'appliquer: cérémonials importés, leurs rites n'ont pu effacer la personnalité des prêtres.

Dans les vieux Etats la personnalisation est, à première vue, plus surprenante. Il ne s'agit pas pour eux d'une difficulté à institutionnaliser le Pouvoir puisqu'il l'était antérieurement, mais, au contraire, de dégager un chef, un leader ou un guide de l'anonymat institutionnel où la tradition exigeait qu'il demeurât confiné. Bien plus, si l'homme émerge de l'ombre portée par l'institution, c'est moins par l'effet de sa volonté propre, qu'à la requête véhémement du peuple qui veut voir et toucher son maître. Jamais, par tant de clameurs concordantes, les grenouilles n'ont exigé un roi!

Facteurs politiques de la personnalisation.

Pour expliquer qu'elles en soient arrivées là, les raisons ne manquent pas. Elles ont été si souvent exposées qu'il nous suffira d'en rappeler l'essentiel (3). Politiquement, la personnalisation du pouvoir est d'abord le résultat d'une réaction contre l'abstraction d'une autorité institutionnelle. En se fonctionnalisant, le pouvoir se disperse de telle sorte qu'il perd à la fois son ascendant et son efficacité. Son ascendant car, devenu injonction d'un service, le commandement est privé de cette chaleur humaine qui appelle l'adhésion et dispense de la contrainte. Son efficacité, car la division des tâches fait perdre de vue le but qui les justifie: au lieu de converger, les compétences et les fonctions s'exercent selon des voies parallèles et finissent par trouver leur raison d'être dans leur propre accomplissement. La meule tourne à vide. D'où que l'on se prenne à souhaiter qu'une volonté humaine, bouleversant les cloisonnements bureaucratiques, assume l'entreprise pour substituer l'impulsion d'une pensée à l'automatisme des procédures.

Ce besoin est d'autant plus vivement ressenti qu'on impute aux institutions la médiocrité du

(3) Voy. G. BURDEAU, *Tr. de sc. pol.*, t. I, n° 211 et suiv.

personnel politique et son mépris de l'intérêt collectif. Parlementaires et partis sont unis dans une réprobation commune. On leur reproche, soit de se complaire au jeu de mécanismes qui couvrent d'une régularité constitutionnelle la gratuité de leur activité, soit d'exacerber les divisions de l'opinion pour y fonder leur fortune. Là encore, le chef paraît seul capable de rompre l'enchantement puisque, d'une part, gouvernant à visage découvert, il fait taire lobbies et comités et que, d'autre part, porté par le peuple qui se reconnaît en lui, il ne peut être, à l'opposé des partis qu'un rassembleur.

C'est là, sans doute, ce qui explique que la personnalisation qui a toujours existé du côté de l'opposition au régime (que l'on songe à la place du meneur dans le camp des révolutionnaires), se soit introduite du côté du Pouvoir officiel. Elle répond à un besoin de cohésion éprouvé par le groupe. Sans doute, le bénéficiaire de la personnalisation peut avoir été un chef de parti, il peut même le redevenir, mais ce n'est pas en tant que tel qu'il personnalise le Pouvoir. C'est au contraire, dans la mesure où, transcendant les sectarismes partisans et les disputes des congrès, sa volonté, ses attributions, ses appels le situent au niveau des impératifs permanents au respect desquels est lié le destin commun. Que son programme en souffre, puisque conciliateur il lui faut être imprécis, c'est bien certain. Mais les gouvernés n'en sont pas profondément choqués. Ce qu'il leur faut, c'est un visage où se reflète, si floues soient-elles, les promesses de leur avenir, une voix qui, dominant le brouhaha des rivalités d'intérêts, donne le son sans féclure de l'unité nationale. Ce qu'il leur faut aussi, c'est de se décharger sur un autre d'une liberté qui n'est, pour eux, qu'une pourvoyeuse d'angoisse. On dit, et c'est vrai, que la personnalisation procède d'une démission des citoyens. Mais il faut voir aussi que ces libertés personnelles auxquelles ils renoncent, ils les transfèrent au chef qui, fort de leur accumulation entre ses mains, pourra en user. Le pouvoir personnalisé devient un pouvoir responsable libre d'agir à tous les instants (4). A travers sa liberté, ce sont les libertés de tous qui s'affirment et s'auroient, au surplus, de la souveraine insolence des coups de dés heureux. Pour des libertés humiliées parce que maladroitement ou sans emploi, la liberté d'un seul est une revanche.

Bien sûr, on ressent ce que l'on perd à se détacher des institutions démocratiques traditionnelles: la possibilité de participer à l'élaboration des politiques, d'en contrôler les exécutants, d'influencer, si peu que ce soit, les choix essentiels, voire même d'en retirer un avantage particulier. Mais le sentiment de l'incompétence technique, la conscience de la complexité toujours plus grande des problèmes à résoudre, la conviction que leurs données ne sont connues que de quelques initiés finissent par émousser les bonnes volontés. On en revient à la constatation morose de Montesquieu selon laquelle, inapte à discuter les affaires, le peuple est capable de discerner les hommes qui y sont propres. Seulement, au lieu de disperser la confiance, on la porte sur un seul individu parce que cette concentration accroît ses chances de réussite. Finalement la personnalisation réunit, dans le processus qui la crée, à la fois ceux qui y voient l'occasion d'obtenir le « chef à poigne » dont ils ont toujours rêvé et ceux pour qui elle est une solution de résignation parce qu'elle guérit le pouvoir de la paralysie de l'anonymat.

La personnalisation produit de la civilisation de l'image.

Est-il bien sûr, cependant, qu'en circonscrivant le phénomène dans un champ strictement politique, ces observations bien banales suffisent à en rendre compte? Pour l'affirmer, il faudrait expliquer pourquoi les causes politiques de la personnalisation n'ayant (plus ou moins agissantes) jamais cessé d'exister, leur effet a attendu nos jours pour se produire. Et pour se produire là-même où le climat politique ne paraissait pas l'imposer. En d'autres termes, il faudrait expliquer pourquoi, solution provisoire à une situation de crise, le régime du pouvoir personnalisé tend à devenir une formule normale d'exercice des fonctions gouvernementales.

Cette explication existe, me semble-t-il, mais, elle déborde singulièrement les cadres de l'analyse politique. Elle réside dans une mutation radicale du corps social qui, en quelques années, est passé de ce que L. Febvre appelait la civilisation du livre à la civilisation de l'image. Les effets de cette conversion sont si évidents dans tous les secteurs

(4) G. DELAUNAY, *Le développement des moyens d'expression*, *Prospective*, n° 9, p. 103.

de la vie, tant individuelle que collective (5), qu'il serait paradoxal que l'univers politique y échappât.

La civilisation du livre est celle qui subordonne les mécanismes de la pensée aux signes abstraits de l'écriture. Elle est caractérisée par la primauté de la réflexion sur la sensation en tant que moteur des comportements, par la logique du discours, par le rationalisme implicite qui en constitue l'armature. C'est dans ce climat que, progressivement, les concepts se sont substitués aux choses comme matière première de l'activité cérébrale et que (illustration de cette culture dans le domaine qui nous intéresse) l'institution abstraite a conquis, dans le rapport politique, la place que les personnalités se voyaient contraintes d'abandonner. Ce n'est, en effet, pas par hasard que l'institution par excellence, je veux dire : l'Etat, commence à s'affirmer dans le moment où l'imprimerie habitue les esprits à penser par signes plutôt que de réagir aux images. Alors, le Pouvoir, intellectuellement détaché de l'homme qui en met en œuvre les prérogatives, peut trouver dans l'institution étatique un support qui le légitime sans qu'il soit besoin de recourir aux qualités personnelles et visibles d'un chef. Tandis que, faute de savoir manier l'abstraction, l'homme médiéval a incarné le pouvoir dans un être de chair, tout comme il identifiait sa foi, ses craintes et son espoir dans les figures qui ornent nos cathédrales, à partir du XVI^e siècle, au contraire le pouvoir se décante ; il s'affranchit de son enveloppe charnelle, il devient une pièce d'un système intellectuel où les personnalités ne jouent plus que le rôle secondaire d'un instrument contingent et interchangeable. Au pouvoir devenu idée, il n'y a qu'un siège à sa mesure : l'institution.

Grandeur et décadence de l'abstraction institutionnelle.

Ce phénomène d'institutionnalisation du Pouvoir aujourd'hui bien connu, (6) s'est accompli dès l'Ancien Régime où la personnalité du prince était si bien absorbée par l'entité qu'exprimait la couronne que, lorsque l'on fera dire au monarque : « L'Etat, c'est moi », il faudra entendre, non que l'Etat s'est fait homme, mais que l'homme s'est fait institution.

L'avènement du régime représentatif a encore accentué cette dépersonnalisation de l'autorité. Ses

théoriciens n'acceptaient qu'un pouvoir désincarné. Désincarné son titulaire qui est une entité : la nation ; désincarnés ses instruments qui sont des organes conçus pour purifier les décisions de toutes les imperfections d'une volonté humaine ; désincarnée enfin sa force qui, sous le nom de puissance publique, est l'énergie d'une règle.

Jamais pareil effort de sublimation de la mécanique politique ne fût entrepris avec plus d'ardeur et réalisé avec plus de cohérence. Désormais, mû par la seule raison, l'appareil politique pouvait ordonner la Cité sans qu'à aucun moment les gouvernés n'aient à se soumettre à la volonté d'un homme. La théorie constitutionnelle classique apparaît ainsi comme une réaction de l'intelligence humiliée qui, pour punir le pouvoir de son mépris et de son aveuglement, en martela la figure, comme elle fit pour les saints et les apôtres, et lui substitua l'anonyme et impassible souveraineté de la Raison.

Dans ce contexte culturel, le règne des institutions trouvait une assise que l'irruption soudaine des images est venu ébranler. Une culture audiovisuelle se propage dont le propre est de subordonner la pensée aux images et aux sons. La vie sensorielle supplante la vie de réflexion. Le film, la télévision, le magazine fournissent à l'esprit un matériel opératoire rapide et instantanément adapté au renouvellement accéléré des données qu'il utilise. Renonçant à une pensée ralentie par sa démarche rationnelle, le moderne est sollicité par un mode d'appréhension du réel plus simple et plus prompt : le spectacle vu et la parole entendue. Provisoirement éliminé par la civilisation du livre, le concret prend sa revanche en substituant à l'idée, l'image qui porte en elle-même sa signification et l'impose à l'esprit. Ce triomphe du concret (et qui ne s'en réclame aujourd'hui depuis le sociologue jusqu'au musicien !) est d'autant mieux assuré que les sensations qu'il éveille se prêtent à l'exploitation industrielle. Impuissants à utiliser le *Discours de la méthode* ou la *Critique de la raison pure*, les mass-media sont à l'aise, dès lors, qu'il leur suffit de « donner à voir ». Rétifs à une justification rationnelle, l'excellence d'un den-

(5) Voy. R. HUYGHE, *Dialogue avec le visible*, 1955 ; E. MORIN, *L'Esprit du temps*, 1962 ; G. COHEN-SEAT et P. FOUGEY-ROLLAS, *L'action sur l'homme : cinéma et télévision*, 1960.

(6) Voy. G. BURDEAU, *Tr. de sc. pol.*, t. II, n° 90 et s.

tifrice ou l'élasticité d'une bretelle s'imposent par le sourire d'une vedette ou la souplesse d'une cover-girl.

La revanche du concret.

Sur le plan politique, c'est par la personnalisation du pouvoir que s'affirme cette victoire du concret. La personnalisation économise l'intermédiaire d'une pensée. Tandis que l'institution exige un effort de conceptualisation, la figure du chef n'appelle qu'un regard. Et qu'on ne se trompe pas sur l'effet de cette passivité car, par le regard, c'est toute l'intelligence qui est investie. L'esprit se défend lorsqu'il faut réfléchir ; il se livre lorsqu'il suffit de voir. Et qui refuserait le spectacle ? Non pas, certes, les peuples des Etats neufs où l'analphabétisme dominant n'offre d'autre accès à la connaissance que celui que procure la culture audiovisuelle. Et pas davantage l'homme des pays développés qui place sa supériorité dans l'ampleur de l'information proposée à sa consommation quotidienne. Sans doute, pour lui, la personnalité du chef résume un plan d'action, mais elle épargne la tension intellectuelle consciente que nécessiterait son analyse réfléchie. Tandis que la pensée conteste, discute et retouche, la sensation que provoque l'image ne dialogue pas avec l'objet, elle s'identifie à lui. En face de l'homme qui donne un visage au Pouvoir, la seule attitude est celle de l'acceptation ou du refus. Incluse dans l'institution, l'autorité a besoin d'une participation active des gouvernés puisqu'il faut qu'elle soit pensée pour être, et l'on conçoit que des procédures — ces homologues des mécanismes intellectuels — soient indispensables pour que naisse un pouvoir qui ne vaudra que par l'adhésion de la raison. Incarnée dans la personne du chef, l'autorité ne requiert que la connivence, la complicité des gouvernés. Les causes du succès ou de l'échec attestent d'ailleurs cette démission de la réflexion : une erreur du maquilleur à la télévision réduit les chances du candidat Nixon ; celles de Mendes-France sont compromises par la présence d'un verre de lait trop ostentatoire ; si Eden avait su manier le cigare de Churchill, peut-être que les Anglais auraient su serrer les dents lors de la crise de Suez ; et l'on peut bien dire que les malheurs de Fidel Castro lui sont venus le jour où, ne se contentant plus d'être un sympathique barbu, il se mit à professer une doctrine...

Ces foules, qui ne lisent plus la Bible, mais qui l'écoutent quand P. Fresnay la récite et la vivent quand Cecil B. de Mill la met en scène, qui ignoraient Fabrice avant de le découvrir sous les traits de Gérard Philippe, que l'inquiétude métaphysique n'atteint qu'à travers les bandes d'Ingmar Bergmann, comment serions-nous surpris de ne les voir accéder à l'univers politique que par l'entremise de débats radio-diffusés ou par l'imagerie des magazines ! Voir, entendre, toucher, sont, pour elles, les seules approches du réel, mais d'un réel à deux dimensions, auquel manque précisément celle où pourrait se situer l'institution. Le Pouvoir anonyme n'est pas davantage pensable aujourd'hui que ne l'est l'amour sans les aventures personnalisées des princesses ou des stars, l'énergie sans l'illustration d'une catastrophe naturelle, la foi sans le bruit des cloches, les distances interplanétaires sans les graphiques enfantins qui, pour les rendre sensibles, les vident de leur sens.

Dès lors, il est inévitable que l'autorité n'étant plus concevable sans vedette, ces modalités d'exercice s'apparentent aux procédés qu'utilisent les imprésarios. Et, de fait, nous en retrouvons le style dans le comportement des chefs politiques : même recherche du contact direct et même effort pour assumer un rôle mythologique où transparait leur double nature humaine et olympienne.

Le contact direct est d'abord indispensable pour créer l'atmosphère qui incite les masses à s'intéresser à la chose publique. Durant l'été 1960, au moment de la crise de Chypre, regardant les informations télévisées chez un vigneron de nos amis, je fus un peu éberlué d'entendre son commis saluer l'apparition des acteurs du drame par un retentissant : « Tiens... v'la le Macharios ! » Toute réserve faite sur l'irrévérence de la formule, il est bien clair que, sans la familiarité qu'entretient la pratique des étranges lucarnes, jamais les rapports gréco-turques n'auraient retenus l'attention du commis bourguignon. La procédure internationale n'avait d'attrait pour lui que concrétisée par l'habituel costume de l'archevêque. Et c'est bien pourquoi le contact direct démonte les procédures institutionnelles. Le message télévisé, la conférence de presse sont devenus les instruments normaux du pouvoir personnalisé parce que, seuls, ils offrent à l'autorité, les possibilités de s'inscrire dans un visage, une attitude ou une voix. Ce que l'homme dit se confond avec ce qu'il paraît être

si bien que, très vite, ce qu'il paraît a plus d'importance que ce qu'il dit. Pour ne prendre qu'un exemple, il est bien certain que, dans les causeries au coin du feu, de F. Roosevelt, les Américains furent davantage séduits par la familiarité du ton que par le contenu des mesures annoncées.

Un Olympe habité par des hommes.

Toutefois, le contact direct ne doit pas aller jusqu'à faire oublier le caractère surhumain de la fonction. La multiplication des poignées de mains, durant une tournée dans la circonscription, n'a jamais entraîné la personnalisation du pouvoir au profit des députés de la III^e République. C'est que leur bonhomie systématique faisait oublier la majesté du rôle. La personnalisation exige un processus plus subtil. Certes, elle implique l'*human touch* que le chef confère au pouvoir en étant, à de certains moments, semblable à nous, « bien de chez nous », mineur avec les gens de la mine, cow-boy avec les cow-boys. Mais elle ne va pas cependant jusqu'à rabaisser le pouvoir à notre niveau. Bien au contraire, nous verrons qu'elle le hausse au rang du mythe, de telle sorte que, dans le chef, l'individuel rejoint l'archétype. Si le chef doit être humain dans son existence privée, cela ne doit pas être au détriment de la puissance souveraine qu'il incarne. Cet homme en pyjama qui joue avec ses enfants ne doit pas faire oublier qu'il est aussi le Président des Etats-Unis. Toute erreur de dosage compromet la personnalisation qui ne s'accomplit que si son sujet, tel les dieux antiques, s'apparente à une double nature : humaine et mythique. Bon père, bon époux, ayant un faible pour le maïs ou la soupe de poissons, pratiquant le golf ou la pétanque, il participe à la quotidienneté de la condition humaine et, comme tel, le groupe se reconnaît en lui. Mais, en même temps, il tient la foudre. L'autorité, devenue sensible, n'en est pas pour autant vulgarisée ; elle demeure cette force que son mystère rend redoutable. A s'incarner dans un homme, le pouvoir risquerait de s'affadir si la personnalisation ne lui évitait cette déchéance en intégrant celui qui commande à la société des olympiens. Par ses métamorphoses, le chef assure la liaison entre notre monde de tous les jours et celui où règne la puissance.

*
**

La personnalisation réalise ainsi le paradoxe d'humaniser le pouvoir dans le même mouvement qu'elle le mythifie. Et c'est bien pourquoi elle tend à affecter non pas seulement son mode d'exercice, mais son fondement même. Elle réinstalle la fonction politique dans l'univers magique qui est le sien et auquel la mentalité rationaliste avait cru, un peu tôt, l'avoir définitivement arraché.

La légitimité personnelle.

Aussi longtemps que le phénomène de personnalisation se borne à prêter figure humaine au mécanisme du commandement, il est conciliable avec la conception naguère admise d'après laquelle les gouvernants privés de la propriété du Pouvoir, ne font que mettre en œuvre celui dont l'Etat est tout à la fois le titulaire et le support. Assurément la personnalité voyante de celui qui commande brouille quelque peu, quand elle ne l'efface pas, l'articulation des procédures. Au lieu d'être l'aboutissement d'un long cheminement à travers les institutions, la décision politique apparaît comme un *fiat* imposé par la volonté du chef. Mais, enfin, il ne s'agit encore là que du style de l'action ; un style qui n'interdit pas de penser qu'en dépit de sa prestance et des acclamations qui le saluent le chef demeure l'instrument d'un pouvoir qui n'a pas son siège en lui. Acteur adulé, il n'est pourtant qu'un interprète. Par ses particularités physiques ou morales, il donne à l'autorité une « présence » qui la renforce. Mais le fondement du Pouvoir réside toujours dans la Constitution d'où procède le titre à gouverner.

Cependant, de la manière d'agir à la manière d'être, le glissement est presque inéluctable. Le déclin des procédures comme mode d'exercice du Pouvoir ne peut que favoriser l'effacement de l'institution comme siège du Pouvoir. Comment les qualités personnelles du leader, nécessaires pour extérioriser l'ordre, n'en arriveraient-elles pas à en justifier le contenu ? Cette logique trouve son aboutissement lorsque les gouvernants laissent entendre — et que les gouvernés reconnaissent — qu'ils ont un titre à gouverner à raison d'une vocation qui leur est personnelle. Alors la légitimité s'incarne en leur personne et, cessant d'être les agents du Pouvoir étatique, ils deviennent eux-mêmes tout le Pouvoir.

Du coup, c'est tout l'appareil de conceptualisa-

tion du Pouvoir qui s'effondre. Il n'est plus la puissance anonyme imputée à l'Etat et dont les gouvernants n'auraient l'usage qu'à raison de la forme de leur investiture ; il s'identifie à la personne des chefs qui n'en usent plus comme d'une compétence, mais en disposent comme d'une propriété. En même temps, c'est l'ordre juridique qui est mis en cause. De deux choses l'une, en effet : ou bien les gouvernants doivent la place qu'ils occupent à l'application des règles constitutionnelles et, dans cette hypothèse, ils sont soumis au droit, leurs moyens et leurs fins ne peuvent être que ceux que la constitution a établis ; ou bien le Pouvoir des gouvernants est fondé sur leur expérience, leur génie, leur force ou le prestige que leur vaut l'adhésion populaire et, dans ce cas, puisque l'autorité est inhérente à leur personne, on ne voit pas comment elle pourrait être réglementée par un texte, si solennelle qu'ait été son élaboration. Un statut ne peut être imposé qu'à un Pouvoir conféré ; il est vain d'attendre une délimitation d'un Pouvoir qu'un homme incarne parce qu'il est lui et non un autre. On peut assujettir un fonctionnaire à la loi de son service ; on ne réglemente pas l'activité d'un leader ou d'un guide que la Providence ou l'Histoire a désigné.

Ainsi porté à son plus haut degré de plénitude la personnalisation suppose une légitimité attachée à celui là même qui en est le sujet. Au contraire, dans la perspective rationaliste qui commande le droit constitutionnel classique, la légitimité découle d'un rapport entre un principe et un homme qui répond à ses exigences. Il est vrai qu'elle ne s'épuise pas dans un titre régulier, car l'histoire est emplie de gouvernements légaux dont la légitimité est suspecte. Mais, du moins, implique-t-elle une consécration qui ne soit pas à la discrétion de celui qui s'en réclame. Si l'autorité légitime, comme l'a montré B. de Jouvenel, passe par le service rendu, si elle est celle qui se justifie par sa fin, encore faut-il que celle-ci puisse être vérifiée, c'est-à-dire que soit établi l'adéquation du commandement à une fin déterminée. L'ordre constitutionnel a précisément pour objet de créer une présomption qui, des gouvernants légalement investis, fait les chefs légitimes. Dans le régime du Pouvoir personnalisé, le chef est à lui-même son propre principe de légitimité. Excluant tout rapport comme toute présomption, sa légitimité est un absolu dont l'évidence s'inscrit dans ses qualités personnelles.

Résurgence du charisme.

Pour qualifier un tel privilège, on parle de charisme et, en effet, le terme évoque bien l'irrationalité du phénomène. Mais encore faut-il expliquer cette résurgence, dans nos sociétés contemporaines, d'un type de Pouvoir que l'on considérerait comme lié à un stade de civilisation archaïque. N'est-il pas, à première vue, paradoxal que le mystère soit accepté sur le plan politique, alors qu'en tout autre domaine prévaut, chez nos contemporains, une mentalité réaliste, pragmatique et rebelle à toute effusion mystique ? Le charisme du chef est fait de la croyance des sujets. Comment se fait-il que leur scepticisme qui est toujours prompt à flairer les combinaisons et soucieux de n'être point dupe des paroles, qui se moque des programmes et se détourne des partis, bref qui n'épargne dans le détail, aucune des formes de la vie politique, cesse brusquement devant le Pouvoir globalement considéré et se mue en une foi totale à l'égard de l'homme qui l'incarne ?

Pareille attitude serait inexplicable si l'on n'y voyait qu'une inconséquence. Elle devient claire si l'on y perçoit un besoin de revanche sur la médiocrité journalière. Bien loin qu'il y ait contradiction entre le refus de l'engagement politique — ce que nous qualifions un peu vite de dépolitisation — et l'exaltation du chef, il faut voir, dans celle-ci, l'affirmation, sous une forme explosive, d'une aspiration que la mesquinerie et le formalisme de la vie politique quotidienne tenaient refoulée. Pour des millions d'hommes, le Pouvoir est une force à la fois redoutable et bénéfique dont ils ne peuvent admettre qu'elle ne soit que la résultante d'un agencement de procédures et de petites ambitions. Peu leur importe l'expérience, puisqu'elle est décevante ; peu leur importe ce que révèle l'observation directe puisqu'ils ne peuvent y suspendre leurs rêves. Que peuvent les légitimations rationalistes du Pouvoir au regard de cette attente que le Pouvoir résume et qui ne sera comblée que s'il offre aux foules le reflet de leurs émotions et de leurs croyances, l'image de leurs représentations ? Pour elles, il ne saurait suffire que le Pouvoir soit ce qu'il est, s'il n'était tel qu'elles le font.

C'est cette exigence dont Paul Valéry constatait la nécessité lorsqu'il écrivait dans ses cahiers, qu'« une nation est dans l'anarchie lorsque le peuple tient le gouvernement pour ce qu'il est ».

Et c'est le même besoin de surajouter la croyance au fait qui vérifie l'observation fondamentale de Cl. Levi-Strauss, et qui devrait être le point de départ de toutes recherches en sciences sociales : « l'univers ne signifie jamais assez, la pensée dispose toujours de trop de significations pour la quantité d'objets auxquels elle peut accrocher celles-ci » (7). D'où que, lorsque les significations ne trouvent pas de support dans la pensée rationnelle — et nous avons vu combien l'appauvrit la civilisation de l'image — elle vont chercher refuge dans cet autre univers mental qu'est la pensée magique.

La personnalisation et la pensée magique.

En présence d'un monde qu'elle est avide de maîtriser, la pensée rationnelle interroge les choses sur leur sens. Dans la pensée magique, au contraire, il y a surabondance de significations créées par les craintes ou les espoirs du sujet. Ce sont ces significations qui vont se poser sur le réel pour faire, des choses et des êtres, des signes. Alors le sens ne se dégage plus d'une connaissance de l'objet, il lui vient de l'extérieur et l'imprègne jusqu'à le dénaturer. Au terme de cette démarche, la réalité cesse d'avoir une valeur objective ; elle devient le support des phantasmes que forgent les croyants : le monde n'est plus qu'un écran où l'esprit projette ses rêves.

C'est par un processus de cet ordre qu'en personnalisant le Pouvoir, les peuples l'érigent au rang de mythes. Ils donnent un visage à la puissance pour lui prêter les volontés dont ils veulent la charger ou pour conjurer les méfaits qu'ils en redoutent. Et c'est bien là le propre de la mythologie s'il est vrai qu'« elle correspond à une certaine manière d'appréhender le monde et de le comprendre, non pas en l'objectivant comme fait la science, mais, au contraire, en le chargeant de valeurs subjectives » (8). Que, d'autre part, le plan politique soit un de ceux où s'exerce l'aptitude des foules à procéder à un tel transfert, cela n'est pas pour nous surprendre. N'est-ce point dans le domaine politique qu'elles conservent le plus de rêves disponibles ? Alors que le monde est, dans tous ses aspects, investi, expliqué par la science, alors que partout elle permet à l'homme de tenir fermement en son pouvoir l'issue de ses entreprises, le politique constitue un univers où

l'absence de loi autorise l'intrusion du destin. Or, rien n'est plus propre à la mythification que la puissance du destin. Parce qu'il fournit une explication qui passe par la sensibilité et non par la raison (9), le mythe offre à l'homme d'aujourd'hui la chance qu'il poursuit à travers toutes les images que les *mass-media* mettent à sa disposition : celle de vivre par personne interposée, l'existence olympienne que lui interdit le prosaïsme de sa situation.

Si ces vues sont exactes, point n'est besoin de s'interroger sur la légitimité du chef en qui s'incarne le Pouvoir. Elle lui vient précisément du fait que cette question ne se pose pas, car il ne doit rien à personne. Durant des millénaires, cette autonomie de l'autorité politique à l'égard de toute justification rationnelle s'est exprimée par la sacralisation du Pouvoir. Le déclin de l'esprit religieux interdit à notre temps d'user d'une telle ressource que, d'ailleurs, le préjugé démocratique rendrait suspecte. Mais, si les peuples ne croient plus à l'investiture divine, le Pouvoir n'en demeure pas moins chargé de tous les rêves d'avenir dont est lourde la conscience collective. Cet avenir, qui échappe aux prises de chacun de nous, il nous semble qu'un homme est capable de l'affronter et de s'en rendre maître. Bénéficiaire d'un phénomène de compensation bien connu des ethnologues, il est le Pouvoir parce qu'il peut réussir là où nous avons échoué ; il est le Pouvoir parce qu'il est la figure d'une liberté créatrice d'événements qui nous est interdite.

Selon la croyance populaire, les Séleucides naissaient avec une ancre gravée sur leur cuisse ; à Thèbes, nés des dents du dragon semées par Cadmus, les princes portaient une empreinte en forme de lance ; en Géorgie, aux dires de Marco-Polo, les rois venaient au monde marqués d'un aigle sur l'épaule droite ; l'« enseigne du roy », en France était la fleur de Lys inscrite dans la chair du Dauphin. Le chef qui, de nos jours, personnalise le Pouvoir, se reconnaît à ce que, né dans le deuil de la démocratie, il en ressuscite l'essentiel puisqu'à travers lui, c'est le groupe lui-même qui s'adore.

(7) Cl. LEVI-STRAUSS, *Anthropologie structurale*, 1958, p. 202.

(8) J. CAZENEUVE, *La mentalité archaïque*, 1961, p. 147.

(9) Cf. R. CAILLOIS, *Le mythe et l'homme*, 1938, p. 31.

Personnalisation et participation.

On peut, bien sûr, s'insurger contre ce qui paraît être une dépravation de l'idée démocratique. Il est préférable de rester serein et d'accepter que cette idée soit tributaire des esprits qui la conçoivent plus que des théoriciens qui l'analysent. En créant le mythe du chef, la personnalisation tend à lui faire assumer nos désirs, nos espoirs et jusqu'à notre liberté. Assurément, elle exclut la participation démocratique mais elle instaure une autre participation à laquelle l'homme des masses est infiniment plus sensible; celle par laquelle, s'identifiant au chef, il commande et domine avec lui. Qu'importe que cette aventure ne soit que mirage d'une exaltation onirique, puisque c'est en rêve qu'il est accoutumé à passer la meilleure part de sa vie.

Et c'est ici que nous retrouvons la marque de la civilisation de l'image. Parce qu'elle concrétise les concepts, elle rapproche de nous l'idée qu'ils expriment. Loin tant qu'il n'est qu'une notion, le Pouvoir me devient accessible sous les traits d'un homme qui me ressemble. La photo, le film, la bande dessinée réintroduisent la vie dans le processus politique. Mais une vie libérée des servitudes qui entravent le commun des mortels, celle-là même que nous voudrions vivre. Elle échappe au conformisme, aux réglementations bureaucratiques, à la tyrannie des procédures, bref aux lois. Et c'est bien pourquoi le chef, libre parce qu'il ne doit son Pouvoir qu'à lui-même, bénéficie de ce transfert de l'énergie que les foules recèlent et qui, sans emploi chez elles, trouve en lui la chance de s'exercer pour transformer la face du monde.

Un tel dédoublement ne saurait surprendre, car c'est lui que recherchent aussi bien les lecteurs des hebdomadaires à sensation que les fidèles des salles obscures. La personnalisation du Pouvoir participe aux mythes par lesquels le cinéma comble l'attente des foules, spécialement le mythe de l'étranger et le mythe du Western.

Le mythe de l'étranger, c'est celui que, déjà exploita le théâtre d'Ibsen : des personnages sont réunis dans une pièce, l'étranger entre et, par la porte qu'il laisse ouverte, un courant d'air vient bouleverser l'ordre des choses et la fausse paix des consciences. C'est ce même souffle de l'extérieur que les masses demandent au film ; elles en atten-

dent les frissons que ne leur procurent pas leurs mornes journées. Si elles s'y complaisent, c'est parce que, à l'arrangement conventionnel des attitudes et des relations, l'inconnu oppose l'ordre exaltant d'une ère nouvelle inaugurée par l'aventure. Et c'est le même mouvement qui les porte vers le chef qu'elles veulent omniscient et invincible : elles exigent de lui qu'il les délivre du quotidien et, en même temps, les protège. Par contraste avec l'institution (cette cristallisation de précédents et d'interdits), la personnalisation répond à l'attrait de l'inconnu auquel se joint, peut-être, la nostalgie du père tutélaire (10). Or, pas plus qu'on interroge l'étranger pour savoir d'où il vien, on ne demande au chef qui l'a fait Roi. Sa légitimité réside non dans son titre, mais dans l'attente qu'il suscite.

Quant au mythe du Western, il n'est, vulgarisé par nos imaginations infantiles, que l'éternel symbole inscrit dans Prométhée par Eschyle dans Antigone par Sophocle : le thème du héros qui, contre des lois trop humaines, crée un ordre auquel l'homme peut se plier sans s'amoindrir. A l'échelon intermédiaire, nous trouvons Ivanohé et Robin Hood ; plus bas, les justiciers romantiques, ceux d'E. Sue comme ceux de Victor Hugo ; à notre niveau, enfin, le cow-boy au cœur pur et au colt rapide. Certes, le shériff incarne la loi, mais il paie de sa personne : si elle triomphe dans une *happy end* qui rassure les banlieusards, c'est parce que l'ordre qu'elle obtient est nourri de courage, d'astuce et de générosité. Et si, au contraire, la loi qui l'emporte est celle dont le rebelle s'est fait le champion contre la volonté d'un gouverneur vicieux ou de politiciens corrompus, c'est, là encore, parce que le jugement droit d'une conscience humaine doit nécessairement vaincre la médiocrité et l'hypocrisie qui s'abritent sous l'anonymat de l'institution. Que le leader politique prenne, sur l'écran, la place des personnages de John Ford, croit-on que la mentalité des spectateurs va changer de registre parce que le spectacle change le champ ? Le vrai, c'est que leur attente est la même comme demeure identique l'univers magique ou se meuvent leurs croyances .

*
**

(10) Cf. A. GUILLOT, *Les aspects politiques du cinéma américain*, Année sociologique, 1960, p. 141.

Un minimum de clairvoyance devrait avertir le politicologue que les théories auxquelles il confrontait ses hypothèses sont le fruit d'un monde qui s'efface. Les comportements qu'il étudie ne sont plus ceux de lecteurs de Locke, de Kant ou de Renouvier ; ce sont ceux de masses dont la mentalité est un tissu d'images et qui ne pensent qu'en survalorisant le concret, en privilégiant des gestes, en étoffant les concepts de la voix qui les énonce. C'est cette nouvelle culture — que l'on qualifie précisément de culture de masse — qui, renouant avec un vieil atavisme, a besoin d'un Pouvoir qui s'harmonise avec les valeurs qu'elle consacre : la personnalisation en est un produit inéluctable.

Ce n'est pas dire, toutefois, que l'envergure de ses bénéficiaires soit indifférente. Sans doute, sont-ils d'abord un support de représentation ; mais encore faut-il qu'ils les attirent et, les ayant captés, les retiennent. C'est là que la personnalisation, phénomène sociologique au départ, peut avoir de redoutables conséquences politiques. Alors que les gouvernants qui ne doivent leur titre qu'à un engrenage de procédures ne sont pas tenus à de quotidiennes actions d'éclat ; alors qu'ils peuvent, sans déchoir, prendre des avis, discuter avec les mandataires du peuple, qu'il leur est loisible d'attendre, permis de composer et que, ce faisant, leur valeur, leur compétence ni leur autorité, ne seront compromises parce qu'ils ont respecté la loi de leur fonction, au contraire, le chef qui ne doit qu'à lui de siéger dans l'Olympe créé

par l'inconscient des foules, doit justifier sans cesse la foi qu'elles lui portent. Benjamin Constant a bien vu qu'« il est exposé à toutes les comparaisons que suggèrent les regrets, les jalousies ou les espérances ; il est obligé de justifier son élévation : il a contracté l'engagement tacite d'attacher de grands résultats à une si grande fortune ; il doit craindre de tromper l'attente du public qu'il a si puissamment éveillée. L'inaction la plus raisonnable, la mieux motivée lui devient un danger... » (11). Et, redevenant moraliste, l'auteur de *l'Esprit de conquête* observe que « c'est sans doute un grand avantage que d'être propre à de grandes choses quand le bien général l'exige ; mais c'est un mal que d'être condamné à de grandes choses par sa considération personnelle quand le bien général ne l'exige pas ».

Faut-il ajouter que le chef ne peut pas compter sur la reconnaissance de ceux qui ont contribué à le faire ce qu'il fut. Notre temps est un grand consommateur d'images : le sort des vedettes déchues en témoigne. Mais cette ingratitude elle-même n'est pas accidentelle et, puisque nous avons évoqué les mythes et la magie, peut-être devons-nous rappeler que leurs cérémonies se déroulent au cours des deux actes d'un drame dont l'un est, sans doute, la sacralisation du Pouvoir mais dont l'autre est le meurtre symbolique du Père, le sacrifice tribal du roi.

(11) *De l'esprit de conquête*, édition La Pléiade, p. 1030.

